

La structure chargée du bien-être des animaux (SBEA)

Public



Membres de SBEA
Vétérinaires désignés
Concepteurs de projets
Personnels d'animalerie
Responsables d'animalerie
Comités d'éthique

Prérequis

Aucun

Délais d'accès

Réponse sous 48 heures

Modalité d'accès

Questionnaire d'entrée en formation

Organisation

Sessions inter-entreprises à l'agenda

Sessions intra-entreprises sur demande

Tarifs

Sessions à l'agenda :
120 € HT / participant
Autre : sur devis



Distanciel
ou



Présentiel



Durée
3,5 heures

Moyens pédagogiques

Apports théoriques
Exercices participatifs
Support pédagogique transmis par e-mail

Modalité d'évaluation

Evaluation des connaissances sous forme de questionnaire donnant droit à une attestation de formation

Accessibilité handicap

Adaptation à vos besoins sur demande

Objectifs



- Connaître les obligations réglementaires relatives à la SBEA
- Connaître la composition de la SBEA
- Connaître les missions de la SBEA

Programme



- Cadre réglementaire
- Composition et fonctionnement de la SBEA
- Rôles et responsabilités de la SBEA dans les établissements
- Compétences et formation des membres de SBEA
- Exemples concrets d'actions de la SBEA
- Interactions de la SBEA

Intervenant(e)



Camille MENARD

Vétérinaire DESV Sciences et Médecine de l'animal de Laboratoire, Directrice du service commun des animaleries de l'Université de Bordeaux, membre du RN-SBEA, présidente de l'AFSTAL



contact@e-thix-education.com

06 83 58 60 02



e-thix
education